



Communiqué de presse

Embargo: 12.9.2018, 9h15

9 Construction et logement

N° 2018-0476-F

Recensement des logements vacants au 1^{er} juin 2018

Le taux de logements vacants dépasse la barre des 1,6%

Neuchâtel, 12 septembre 2018 (OFS) – **Au 1^{er} juin 2018, on dénombrait en Suisse 72 294 logements vacants, soit 1,62% du parc de logements (y compris les maisons individuelles) de tout le pays. Par rapport à l'année précédente, ce nombre représente 8020 logements vacants de plus, soit une hausse de près de 13%. Ce sont là quelques résultats du recensement des logements vacants effectué par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Depuis 2010, le taux de logements vacants augmente constamment. Pour la première fois depuis plus de quinze ans, il a dépassé 2% pour deux grandes régions, la Suisse orientale (2,08%) et le Tessin (2,02%). La grande région du Tessin a enregistré la plus forte hausse (+0,43%), devant la Suisse du Nord-Ouest (+0,26%). La grande région de Zürich a connu la hausse la plus faible (+0,09%).

Six cantons ont vu leur taux de logements vacants diminuer (Uri, Appenzell Rhodes-Intérieures, les Grisons, Glaris, Berne et Schwytz). Au niveau cantonal, le taux de logements vacants le plus élevé a été observé, comme l'année passée, dans le canton de Soleure (2,98%), suivi par les cantons d'Argovie (2,65%) et du Jura (2,56%). Le taux de logements vacants le plus bas a été observé, également comme l'année passée, dans le canton de Zoug (0,44%). Le taux du canton de Genève était à peine plus élevé (0,53%) suivi d'Obwald (0,70%).

Maisons individuelles et nouveaux logements vacants

Au 1^{er} juin 2018, 7192 maisons individuelles étaient vacantes en Suisse, soit 450 unités ou 7% de plus qu'un an auparavant. Le nombre de nouveaux logements vacants a augmenté de 99 unités ou de 1% en un an. Au total, 10 148 nouveaux logements étaient vacants le jour de référence.

Logements vacants à louer et à vendre

Au 1^{er} juin 2018, 59 724 logements à louer étaient vacants en Suisse. Cela représente une hausse de 7015 unités ou de 13% par rapport à l'année précédente. Le nombre de logements vacants à vendre s'est accru en un an de 1005 unités ou 9%, pour totaliser 12 570 unités.

Logements vacants dans les catégories

Par rapport au 1^{er} juin 2017, le nombre de logements vacants a augmenté dans toutes les catégories (nombre de pièces). La hausse se situe entre 7% pour les logements de 1 pièce et près de 15% pour les logements de 2 pièces. La plupart des logements vacants sont des 3 pièces (23 475 unités) ou des 4 pièces (21 451 unités).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

Définition

Sont considérés comme **vacants** au sens du présent recensement tous les **logements** habitables (meublés ou non) et destinés à la location durable ou à la vente qui étaient inoccupés le jour de référence (le 1^{er} juin). Sont également considérées comme des logements les maisons individuelles inoccupées et destinées à la location ou à la vente. La statistique ne recense pas les logements qui ont été reloués directement au 1^{er} juin ou qui ont été mis en vente ou en location à une date ultérieure. Les résidences secondaires et les logements de vacances sont considérés comme des logements vacants pour autant qu'ils soient habitables toute l'année et destinés à une location durable (trois mois minimum) ou à la vente. Le **nombre total de logements**, qui sert de base au calcul du taux de logements vacants, est tiré de la statistique des bâtiments et des logements (StatBL) de 2017 basée sur les registres.

Renseignements:

Info BAU, OFS, Section Enquêtes conjoncturelles,
Tél.: +41 58 467 23 70, e-mail: info.bau@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0476
La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le service de statistique du département de l'économie du canton de Saint-Gall et le service du logement de la direction de l'économie et de l'emploi du canton de Fribourg ont reçu des données ayant servi à l'établissement de ce communiqué, respectivement dix jours et trois jours ouvrés avant la publication de ce dernier.

T3 Variation en % du nombre de logements vacants au 1er juin 2018 par rapport au 1er juin 2017, par grande région et par canton

	Variation Parc de logements 31.12.2017 par rapport au 31.12.2016	Logements vacants de ... pièces						Variation du total des logements vacants 2018 - 2017	dont			
		1	2	3	4	5	6 et plus		Mi ¹⁾	MR ²⁾	à louer	à vendre
Suisse	1,10	6,6	14,5	14,0	12,0	9,5	14,0	12,5	6,7	1,0	13,3	8,7
Région lémanique	1,12	15,1	17,2	6,6	7,7	16,8	8,8	11,0	11,8	0,1	11,9	8,9
Vaud	1,25	27,6	26,1	16,3	16,4	33,3	4,9	20,0	23,2	-7,1	27,3	0,7
Valais	1,05	7,9	10,3	1,4	4,4	4,6	44,2	6,4	5,2	5,0	2,7	14,9
Genève	0,99	14,8	29,5	4,1	-7,8	6,4	-13,4	4,7	2,0	-15,0	5,9	1,3
Espace Mittelland	0,96	-3,4	6,4	12,3	3,4	2,8	11,3	6,7	-8,9	9,8	6,3	9,3
Berne	0,86	-10,7	-4,4	7,3	-3,3	0,3	12,1	0,5	-10,1	-4,6	-0,3	6,0
Fribourg	1,66	3,1	24,9	14,4	13,2	14,2	2,6	14,1	3,2	-12,2	13,8	16,1
Soleure	0,96	10,6	16,3	12,1	0,5	3,8	14,2	7,9	-8,1	-28,2	9,1	-1,6
Neuchâtel	0,34	6,6	37,5	42,5	38,7	12,0	-20,8	33,4	-6,4	10,8	32,1	93,8
Jura	1,08	-3,4	33,7	3,6	21,0	-9,4	40,7	13,1	-16,3	23,2	6,8	31,7
Suisse du Nord-Ouest	1,36	12,1	22,2	21,2	21,7	1,4	16,0	18,5	-0,1	27,2	19,7	10,5
Bâle-Ville	0,48	72,1	53,0	32,2	17,9	62,5	83,3	43,2	41,7	3,4	40,4	181,8
Bâle-Campagne	0,93	-21,7	3,7	23,1	51,6	61,4	30,8	31,0	106,9	135,0	26,3	173,1
Argovie	1,85	2,8	18,3	20,0	18,5	-2,4	13,3	15,2	-4,2	22,5	17,1	5,2
Zürich	1,00	1,2	5,8	12,4	12,4	16,4	9,4	11,1	9,6	-1,8	13,2	0,0
Suisse orientale	1,18	0,5	12,4	12,4	15,6	15,6	18,0	13,1	20,4	-3,8	15,7	3,8
Glaris	0,66	-7,1	-17,4	0,0	4,4	-8,6	-18,5	-4,2	4,4	67,3	-4,4	-2,8
Schaffhouse	1,45	59,4	67,1	37,0	17,8	-26,6	12,5	22,6	19,2	-29,1	38,4	-42,4
Appenzell Rh.-Ext.	0,74	-30,8	7,4	19,5	-4,1	38,6	24,1	8,8	26,4	-50,5	7,6	12,6
Appenzell Rh.-Int.	0,88	-33,3	9,5	-12,0	-19,6	-42,3	-27,6	-19,4	3,0	3,7	-17,5	-28,1
Saint-Gall	0,96	3,1	15,3	18,8	23,7	33,5	27,6	20,6	28,7	0,8	20,3	22,1
Grisons	1,00	-7,1	-10,5	-9,9	-0,8	-1,1	4,4	-5,7	13,3	-42,2	-2,0	-10,8
Thurgovie	1,97	15,3	37,4	16,3	23,4	31,1	29,2	23,6	20,3	29,6	20,4	45,0
Suisse Centrale	1,20	6,5	15,0	20,0	16,4	1,5	20,1	15,1	16,6	-1,7	16,6	17,5
Lucerne	1,22	38,4	34,4	40,8	25,1	12,6	-1,0	29,2	42,7	14,6	29,2	29,2
Uri	1,80	9,1	-29,6	-41,5	-15,2	-43,1	46,7	-25,5	-22,9	-46,7	-24,4	-29,9
Schwyz	1,51	-47,0	-12,4	1,8	10,3	-2,7	31,6	0,9	8,0	-23,0	-4,0	25,5
Obwald	0,52	0,0	14,3	13,5	38,5	0,0	37,5	16,3	-25,0	-71,4	27,9	-7,0
Nidwald	1,18	4,5	-12,2	29,9	35,8	22,7	60,0	24,3	95,2	104,8	26,0	17,2
Zoug	0,74	41,7	89,3	-6,1	-19,8	-24,1	36,8	2,8	-24,1	73,7	1,0	10,2
Tessin	0,94	39,4	43,8	23,3	23,2	21,4	34,0	28,2	18,6	3,8	29,0	24,9

¹⁾ Dans des maisons individuelles
²⁾ Dans des maisons de construction récente (moins de 2 ans)